



L'audience des dirigeants séparatistes de «l'Ambazonie» détenus à la prison de Kondengui a été renvoyée au 17 mai.

L'affaire a été ajournée hier. Comme ils avaient déclaré le weekend dernier dans un communiqué, Sisiku et compagnies ainsi que leurs avocats ont répondu absent au tribunal hier.

L'équipe de la défense a déclaré que ses clients ne comparaitront plus devant le tribunal militaire.

Les avocats se disent insatisfaits de la décision du tribunal militaire de juger les accusés à Yaoundé malgré le statut de réfugié et de demandeur d'asile.

Ils veulent que la cour d'appel examine l'affaire et ordonne au tribunal militaire de renvoyer les sécessionnistes au Nigéria où il a été arrêtés et extradés au Cameroun le 5 janvier 2018.

La semaine dernière Sisiku Ayuk Tabe, président par intérim de l'Etat virtuel de l'Ambazonie a publié communiqué dans laquelle il appelait au boycott des audiences ; ceci, jusqu'à nouvel ordre.